



Quand consulter ?

Les troubles qui doivent vous alarmer :

- ➔ Des contractions douloureuses,
- ➔ Des pertes de sang,
- ➔ En cas de perte de liquide (perte des eaux),
- ➔ Des brûlures en urinant,

- ➔ Des œdèmes généralisés survenant brutalement,
- ➔ Des maux de tête persistants,
- ➔ Des troubles de la vue,

- ➔ Une diminution ou un arrêt des mouvements du bébé,

- ➔ Avoir soif en permanence,
- ➔ En cas de fièvre au-dessus de 38°C,

- ➔ En cas de chute, de choc ou d'accident.

A 41 semaines, il faut consulter.

